

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 07 mars, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le vendredi 1 mars 2024, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 22

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Monsieur Pierre LECLERC,
Adjoints au Maire.
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL,
Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Madame Marilyn LANTRAIN,
Monsieur Augustin KUNGA, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

M. Christophe ARZANO à M. Rodolphe CAMBRESY.
Mme Virginie PRADAL à M. Bruno POIGNANT.
Mme Nicole BROCARD à Mme Véronique CHEVILLARD.
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGO.
Mme Rosa SAADI à Mme Béatrice MAZZOCCHI.
M. Julien PARFOND à Mme Sylvie ROBY.

Absents excusés :

Absents :

M. GODARD Serge, M. BRAYARD Thierry, M. PINEL Vincent, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission « Transition écologique, Environnement, Bâtiments Communaux » du 29 février 2024,

Considérant l'intérêt pour la ville d'adhérer à l'association Coter Numérique afin de bénéficier notamment de l'expérience d'un réseau DSI, RSI DSIN, DSIT.. de collectivités territoriales (villes, EPCI, départements, régions) ainsi que d'outils lui permettant de développer efficacement sa politique en matière de sécurité informatique,
Considérant la demande d'adhésion 2024 ci-annexée,

Après en avoir délibéré, et par 29 voix pour

ARTICLE 1^{er} : DECIDE d'adhérer à l'association Coter Numérique pour l'année 2024.

ARTICLE 2 : PRECISE que le montant de la cotisation annuelle est fixé à 160 € et sera inscrit au budget 2024, aux chapitre et article correspondants.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 11 mars 2024

Secrétaire de séance
Jean-Antoine GALLEGO

Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,



Maire de Bry-Sur-Marne



Demande d'adhésion

Collectivité :

Personne représentant la Collectivité :

Fonction :

Adresse :
.....

Coordonnées du DSI :

Nom – Prénom :

Téléphone :

Email :

Je soussigné,demande que la Collectivité que je représente, soit admise comme membre de l'Association **coTer numérique**. Cette demande est faite conformément aux statuts dont j'ai eu connaissance, par ailleurs j'accepte que la liste des membres de l'Association soit donnée sur simple demande à tout membre qui en fait la demande.

Je vous adresse par mandat administratif le règlement de ma cotisation annuelle d'un montant de :

Montant des cotisations cocher la case concernée :

- 160 €** pour les collectivités de moins de 20.000 Habitants
 320 € pour les collectivités de 20.000 à 60.000 Habitants
 480 € pour les collectivités de plus de 60.000 Habitants
(exonéré de TVA art 293b du CGI)

pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 à l'ordre du [coTer numérique](#).

Association loi 1901

Siège social :
coTer numérique
Hôtel de Ville
Parc Emile Fouchard
77500 CHELLES

N°SIREN : 424 658 128
N° SIRET : 424 658 128 00063
Code APE : 9499Z

TVA intracommunautaire
FR64 : 424 658 128

Siège Administratif :
coTer numérique
Hôtel de Ville
Parc Emile Fouchard
77500 CHELLES
<http://www.coter-numerique.org>

DOMICILIATION

Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02277	00050041055	84

IBAN : FR76 3000 3022 7700 0500 4105 584 - SOGEFRPP

Fait àle

Bulletin à retourner à :

coTer numérique
Antoine TRILLARD
Hôtel de Ville
Parc Emile Fouchard
77500 CHELLES

[email : antoine.trillard@coter-numerique.org](mailto:antoine.trillard@coter-numerique.org)